

BULLETIN MUNICIPAL

VILLIE - MORGON



Mars 1986

N° 5

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

L'année 1985 a vu se concrétiser un projet important dans notre commune : la construction en dur du collège. Cette réalisation intercommunale, décidée et financée par les sept communes concernées, groupées en syndicat, aura un impact particulier sur Villié-Morgon.

Outre le côté pédagogique positif que ce nouveau bâtiment apporte, but premier de l'opération, c'est un visage nouveau de ce coin du bourg qui apparaît. Visage plaisant sur le plan architectural et bien réussi de l'intérieur, si j'en crois l'avis de la majorité des 1.000 personnes (et même un peu plus) qui ont participé aux visites guidées, organisées par Monsieur le Principal et son équipe d'enseignants au cours de trois demi-journées portes ouvertes.

Je les remercie très sincèrement de cette initiative et je félicite très vivement les élèves de 3ème chargés du "guidage", qu'ils ont assuré avec motivation et d'une façon parfaite.

L'année 1986, heureusement commencée par la mise en service effective du collège neuf, le 3 janvier, s'annonce favorable au but poursuivi par le conseil municipal : doter notre commune de toute l'infrastructure nécessaire à son avenir. Tâche commencée depuis longtemps par nos aînés, élus municipaux, responsables viticoles et scolaires.

Que serait aujourd'hui Villié-Morgon, si en 1921 le château et ses dépendances n'étaient pas devenus municipaux, si le caveau n'existait pas, si la décision en 1959 de créer un collège à Villié-Morgon n'avait pas été prise, etc...

Outre les chantiers en cours qui verront leur conclusion (salle de musique par exemple) ouvrant ainsi la voie à des projets en attente (bibliothèque), d'autres desseins mis en gestation depuis quelques mois, voient leur étude se dérouler dans de bonnes conditions.

- *Aménagement du bâtiment laissé libre par le collège en une maternelle à deux classes dignes de ce nom. Ce dossier est suspendu à l'attribution par le conseil général, des subventions nécessaires à la réalisation.*
- *Construction d'un hôtel-restaurant de 48 chambres sur l'emplacement de la vigne dite "le champ d'expérience". (Vous trouverez dans ce bulletin, des informations sur ce projet). Ce lieu d'implantation, et le fait qu'il est prévu d'inclure le tennis dans le terrain d'assiette occasionne quelques soucis, bien compréhensibles, aux amateurs de tennis et aux boulistes. Qu'ils se rassurent. Les contacts nécessaires sont pris avec les responsables de ces deux associations afin de trouver avec eux une solution qui sauvegarde les intérêts de tous.*
- *Préparation d'un espace sportif (football et tennis) à proximité de la salle des sports. Projet à long terme qu'il convient de préparer dès maintenant en obtenant, par acquisition ou échange, les terrains nécessaires à cette implantation. Les premiers contacts pris avec les propriétaires concernés s'avèrent dans l'ensemble positifs et j'ai plaisir à constater que le sens de l'intérêt public existe dans notre commune. Là aussi, nous ferons en sorte que les justes intérêts de chacun soient pris en compte.*

A nos amis footballeurs, aux mollets impétueux, je dois dire : attention ! n'explotez pas de joie tout de suite, j'ai bien écrit plus haut "projet à long terme", et si c'est le conseil municipal actuel qui prépare, ce n'est pas lui qui réalisera. Alors patience... encore.

Un collègue, un hôtel, un terrain de sport... chaque fois ce sont quelques pieds de vigne qui s'en vont. Ne croyez pas que votre maire et le conseil municipal se soient convertis à l'eau. Nenni ! Notre bonne vigne de gamay ayant au fil des ans, envahi tout, ou presque, le territoire, jusqu'au milieu du bourg, il est impossible de moderniser notre commune sans grignoter quelques ceps. Nous préférerions trouver des terrains hors A.O.C. cela coûterait moins cher. Ce n'est qu'un peu plus d'un hectare qui est concerné par ces projets, alors que le quota de plantations nouvelles accordé à Villié a été de 4 ha 70 l'année dernière. Globalement notre Morgon n'est pas menacé.

Et puis, si "Paris vaut une messe", l'avenir scolaire de nos enfants, l'avenir touristique de notre village, et le sain défoulement sportif de nos jeunes valent bien quelques arpents de vigne.

... A Villié-Morgon, souhaitons donc tous ensemble,

BONNE ANNEE 1986 ...

LA VIE MUNICIPALE

IMPOTS LOCAUX ...

IMPOTS COMMUNAUX ...

Le Conseil Municipal a la charge de décider des dépenses communales et donc d'en prévoir le financement. Celui-ci est assuré, en partie par les impôts directs communaux et pour le surplus par diverses subventions et ressources propres à la Commune.

Mais, lorsque le contribuable reçoit sa feuille d'imposition, une partie non négligeable du montant de celle-ci ne va pas dans les caisses communales et n'a pas été votée par le Conseil Municipal.

Ainsi, en 1985, si l'on fait abstraction des frais de perception prélevés par l'Etat et de quelques taxes locales annexes très spécifiques, le chiffre total des impositions locales s'élève à 3.717.674 frs.

La Commune a perçu 2.265.997 frs. (soit 60,95 % du total) sous forme de taxes d'habitation, foncières sur les propriétés bâties et non bâties et professionnelle.

A cette somme, il convient d'ajouter :

- d'une part 163.993 frs (soit 4,41 % de taxes perçues par le syndicat d'électrification qui est chargé de la construction des lignes basse-tension et de l'éclairage public et dont les décisions sont liées à celles de la commune et de l'E.D.F.

- et d'autre part 99.934 frs de taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe est perçue par la Commune pour financer le ramassage qui est organisé au niveau cantonal. Il faut noter que cette somme est loin de représenter le coût réel de ce service.

Cela fait un total de 2.529.924 frs d'impôts communaux ou para-communaux.

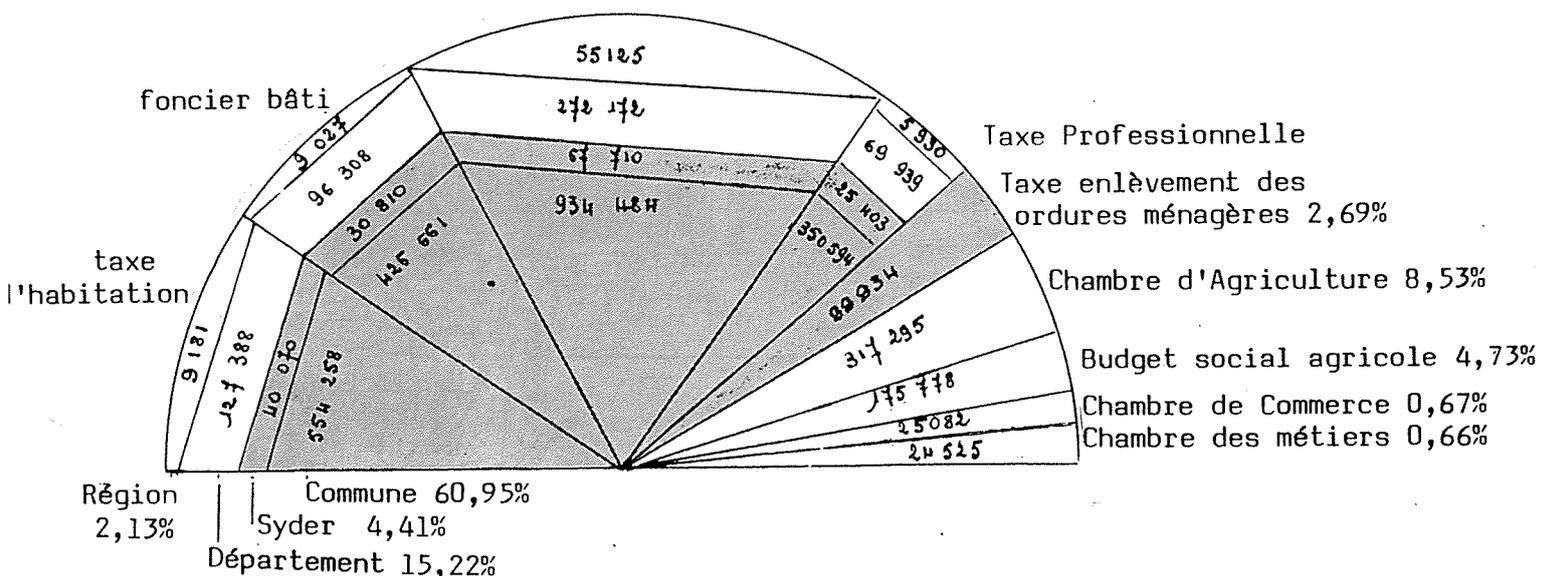
Les autres sources d'imposition sont les suivantes :

- Le Département (qui, par ailleurs, subventionne les communes pour certains investissements) : 565.807 frs (soit 15,22 %),
- La Chambre d'Agriculture : 317.295 frs (8,53 %),
- Les prestations sociales agricoles : 175.778 frs (4,73 %),
- La Chambre de Commerce : 25.082 frs (0,67 %),
- La Chambre des Métiers : 24.529 frs (0,66 %),
- La Région : 79.263 frs (2,13 %).

Au total 31,95 % des impôts locaux ne sont pas reversés à la Commune.

IMPOTS DIRECTS LOCAUX 1985

foncier non bâti



■ Impôts communaux ou para-communaux

UN PROJET ... UN NOUVEL HOTEL A VILLIE-MORGON ...

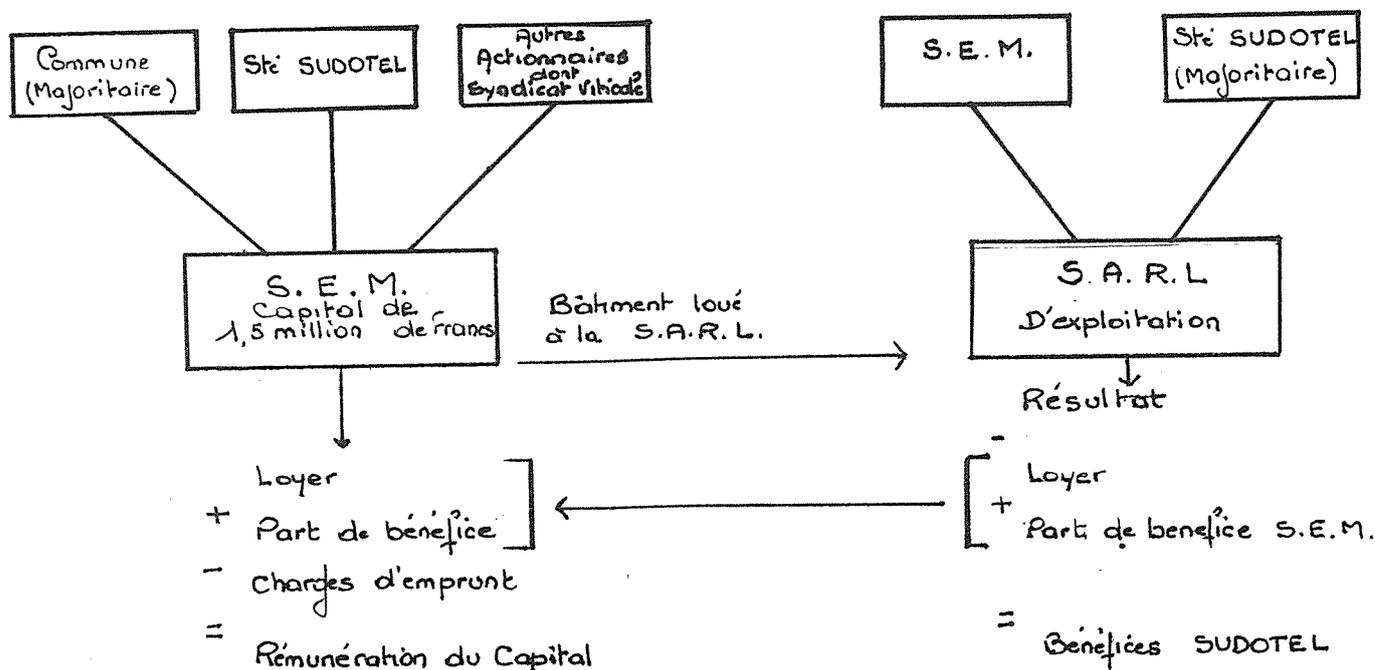
Depuis de nombreuses années déjà, l'idée d'un hôtel d'une capacité suffisante pour accueillir un car de touristes, hantait l'esprit de la municipalité.

En mars 85, nous décidions de faire faire une étude sérieuse de faisabilité d'une telle opération. Cette étude confiée à Promotour, société spécialisée, dont le sérieux des travaux est reconnu à l'échelon national par le monde du tourisme et de l'hôtellerie, démontrait la possibilité d'une telle réalisation à condition qu'il s'agisse d'un hôtel-restaurant.

Les résultats de cette étude furent alors diffusés à de nombreuses chaînes hôtelières et autres professionnels. Cette diffusion a été réalisée par la S.E.R.L. (Société d'Equipe-ment de la Région Lyonnaise) patronnée par le conseil général. Nous lui avons aussi confié le soin du montage juridique et financier de l'opération. Plusieurs réponses positives nous parvinrent, et des contacts furent pris. C'est ainsi que fut mis en route, il y a quelques mois, un projet d'hôtel-restaurant de 48 chambres.

Cette importante réalisation n'est pas uniquement l'affaire du conseil municipal, mais associée dans le cadre juridique d'une société d'économie mixte, la commune et différents partenaires financiers. Cette société, chargée de l'investissement, donc propriétaire du futur bâtiment, aura un capital de 1,5 million de francs (minimum imposé par la loi). Capital divisé en actions dont la commune détiendra 51 % minimum (autre obligation de la loi), le reste étant réparti entre différents actionnaires. La part de capital de la commune est constituée pour l'essentiel par l'apport du terrain viabilisé (y compris le tennis joutant).

La S.E.M. louera le bâtiment réalisé à une S.A.R.L. d'exploitation dont les actionnaires seront : la S.E.M. pour 40 % environ, et la société SUDOTEL pour le reste. SUDOTEL est propriétaire mais surtout gestionnaire d'hôtels-restaurants situés principalement à Port-Camargue, Port-Leucate, Biarritz et la Suisse. Elle est spécialisée dans le tourisme et l'hôtellerie, et travaille beaucoup avec une clientèle étrangère (suisse, belge, allemande, etc...) et apportera ainsi à Villié un potentiel de clients non seulement pour l'hôtel, mais pour l'ensemble de l'économie locale.



Ce sont 10 à 12 emplois qui seront créés. Le recrutement se fera en majorité sur place, avec une formation assurée.

Les établissements financiers contactés ont donné un accord de principe favorable pour leur participation tant en capital que pour les emprunts nécessaires.

Le syndicat viticole apportera son soutien et sa participation.

Mais, un certain nombre d'actions sera proposé au public, à tous ceux qui ont un peu d'argent à placer. Pourquoi ? Alors que les banques sont prêtes à tout prendre. Parce que cette réalisation, qui va modifier très fortement la physionomie économique de notre village, et de tout le secteur, nous la voulons affaire de tous ; de tous ceux qui pensent que Villié-Morgon et notre Beaujolais ont un avenir touristique et économique à défendre.

Pour assurer cet avenir et développer notre région, il faut entreprendre et oser. Faisons-le ensemble.



FLEURISSEMENT ...

Chaque Villiaton a pu apprécier l'effort de fleurissement fait par la commune, afin d'améliorer le cadre de vie de chacun.

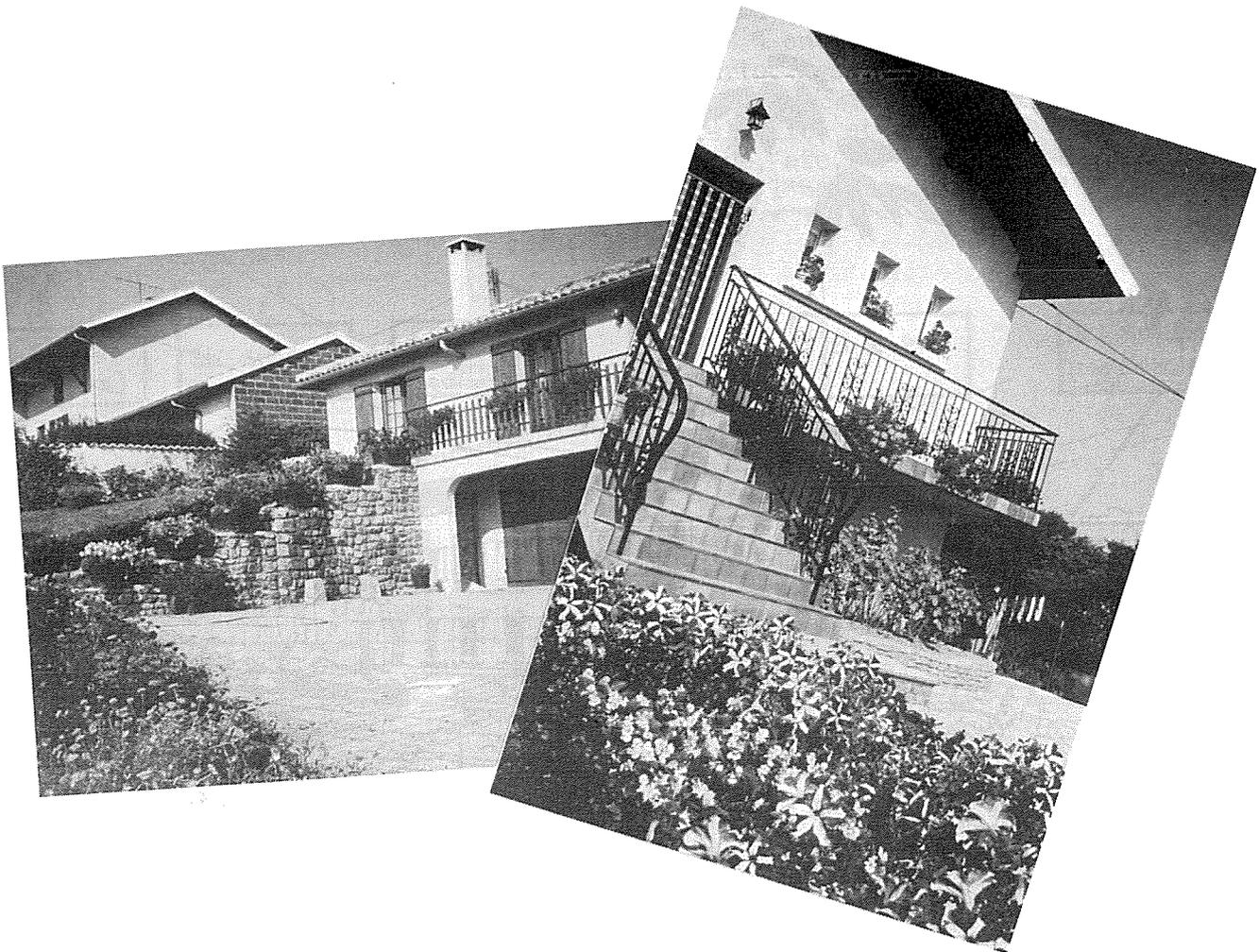
Cette année encore, on pourra espérer avec l'aide de tous, compléter le fleurissement. Quelques riverains de la rue de Fleurie sont à remercier pour leur initiative, et nous regrettons que quelques jardinières supplémentaires ne viennent égayer cette rue bien mal nommée.

Notre programme de réalisation : fleurissement du char, de la place, réorganisation des plates-bandes...

Le comité de fleurissement a été invité par la commune de Fleurie, dans le cadre du concours des maisons fleuries ; un contact a également été pris avec Régnié, et leur Présidente du comité de fleurissement (Mme. Michèle SAVOYE) participait au jury du concours des maisons fleuries de Villié.

Au cours du mois de novembre, lors d'une soirée amicale, en présence de Mr. Gauthier, Mrs. Guyennon (horticulteur) et Millet (responsable au service des jardins de Villefranche), par le biais de diapos ont fait découvrir à l'assistance, les bonnes et moins bonnes idées de fleurissement.

Une remise des prix a eu lieu et un vin d'honneur sympathique clôturait cette soirée.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

1 9 8 6

date	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
<u>JANVIER</u>			
VEN 10	CONCOURS DE BELOTE	ECOLE DE ST-JOSEPH	SAINT-JOSEPH
SAM 11	PASSAGE DU FLAMBEAU	CLASSES EN " 5 "	SALLE DES FETES
DIM 12	LOTO	COLLEGE (classe de 3ème)	SALLE DES FETES
	SAINTE CECILE	FANFARE	
JEU 16	CINEMA	SOU DES ECOLES	SALLE DES FETES
VEN 17			
SAM 25	SAINT VINCENT	SYNDICAT VITICOLE	CAVEAU
	SOIREE	19 ANS	SALLE DES FETES
DIM 26	LOTO	FANFARE	SALLE DES FETES
	SORTIE DE NEIGE	SOU DES ECOLES	
<u>FEVRIER</u>			
SAM 1ER	SOIREE	ASSOCIATION DE PARENTS	SALLE DES FETES
DIM 2	LOTO	COMITE D'ENTRAIDE	SALLE DES FETES
MAR 4	CINEMA	SOU DES ECOLES	SALLE DES FETES
SAM 8	SAINTE BARBE	POMPIERS	SALLE DES FETES
DIM 9	APRES-MIDI DANSANT	ECOLE PRIMAIRE	SALLE DES FETES
MAR 11	CONCOURS DE BELOTE	ECOLE DE ST-JOSEPH	SAINT-JOSEPH
SAM 15	SOIREE	COMITE DE JUMELAGE	SALLE DES FETES
DIM 16	CONCOURS DE TAROT	COMITE CYCLISTE	SALLE DES FETES
SAM 22	BAL	PARTI COMMUNISTE	SALLE DES FETES
DIM 23			
<u>MARS</u>			
SAM 1ER	FETE DES CLASSES EN "6"	CLASSES EN "6"	SALLE DES FETES
DIM 2	FETE DES CLASSES EN "6"	CLASSES EN "6"	SALLE DES FETES
SAM 8	SOIREE	MAISON FAMILIALE	SALLE DES FETES
DIM 9	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
	CHALLENGE M.LARGE		
	SORTIE DE NEIGE	SOU DES ECOLES	
SAM 15			
DIM 16			
SAM 22	BANQUET	SOCIETE DE CHASSE	SALLE DES FETES
DIM 23	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
	CHALLENGE A.LARGE		
SAM 29			
DIM 30			
<u>AVRIL</u>			
SAM 5			
DIM 6			
SAM 12	INAUGURATION DU COLLEGE		COLLEGE
DIM 13			
SAM 19	CONCERT	FANFARE	SALLE DES FETES
	ELIMINATOIRES COUPE DU BEAUJOLAIS	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS
DIM 20	ELIMINATOIRES COUPE DU BEAUJOLAIS	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS
	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
	CHALLENGE J.-C. RUET		
SAM 26	TOURNOI VETERANS	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS ET SALLE DES FETES

<u>MAI</u>				
JEU	1er	TOURNOI DE BASKET	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS ET SALLE DES FETES
SAM	3	SEMI-MARATHON	U.C.O.L.	
DIM	4	FETE DE LA TERRE	PARTI COMMUNISTE	
		GRAND PRIX CYCLISTE	COMMUNE LIBRE DES MULINS	
		VETERANS, CADETS ET FEMININES		
SAM	10	SOIREE	ECOLE DE SAINT-JOSEPH	SALLE DES FETES
DIM	11	VOGUE		MORGON
SAM	17	CONCOURS DE PETANQUE	PARENTS D'ELEVES	BOULODROME
DIM	18			
SAM	24	SOIREE	ASSOCIATION DE PARENTS	SALLE DES FETES
DIM	25	TOURNOI DE BASKET	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS ET SALLE DES FETES
				SALLE DES FETES
SAM	31	BAL	ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	SALLE DES FETES
<u>JUIN</u>				
DIM	1er			
SAM	7	TOURNOI DE FOOT CADETS	FOOT-BALL CLUB	STADE DE CORCELLES
DIM	8	TOURNOI DE FOOT SENIORS	FOOT-BALL CLUB	STADE DE CORCELLES
SAM	14			
DIM	15	FETE SCOLAIRE	SOU DES ECOLES	SALLE DES FETES
SAM	21	SOIREE	ANCIENS COMBATTANTS A.T.M.	SALLE DES FETES
		CONCOURS DE PETANQUE	SOCIETE DE PECHE	BOULODROME
SAM	28	TOURNOI TENNIS	TENNIS CLUB	
		CONCOURS DE PETANQUE	ANCIENS MARINS	BOULODROME
DIM	29	TOURNOI TENNIS	TENNIS CLUB	
<u>JUILLET</u>				
SAM	5			
DIM	6	BANQUET DES ANCIENS	COMITE D'ENTRAIDE	SALLE DES FETES
SAM	12	SOIREE	TENNIS CLUB	SALLE DES FETES
DIM	13	VOGUE	COMMUNE LIBRE DES MULINS	
LUN	14	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
		"BUT D'HONNEUR"		
SAM	19	CONCOURS DE PETANQUE	ECOLE DE ST-JOSEPH	SAINT-JOSEPH
		SOIREE	A.E.P.	SALLE DES FETES
DIM	20			
SAM	26			
DIM	27	FRANCE-ITALIE CADETS	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
<u>AOUT</u>				
SAM	2	CONCOURS DE BOULES	SAPEURS-POMPIERS	BOULODROME
DIM	3	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
		CHALLENGE DES CLASSES		
SAM	9	GRAND PRIX CYCLISTE	COMITE CYCLISTE	
		VOGUE	HALTE-GARDERIE	
DIM	10	VOGUE	HALTE-GARDERIE	
LUN	11	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
		"CRU MORGON"		
SAM	16			
DIM	17			
SAM	23	CONCOURS DE PETANQUE	COMITE CYCLISTE	BOULODROME
DIM	24			
VEN	29	CONCOURS DE PETANQUE	FOOT-BALL CLUB	BOULODROME
		EN NOCTURNE		
SAM	30	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
		CHALLENGE LA TANTE		
DIM	31			

SEPTEMBRE			
SAM 6	CONCOURS DE BOULES CHALLENGE A. PASSOT	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
DIM 7			
SAM 13			
DIM 14			
SAM 20			
DIM 21			
SAM 27			
DIM 28			
OCTOBRE			
SAM 4			
DIM 5			
SAM 11			
DIM 12			
SAM 18			
DIM 19			
SAM 25	SOIREE CREPES	ASSOCIATION DE PARENTS	SALLE DES FETES
DIM 26			
NOVEMBRE			
SAM 1er			
DIM 2			
SAM 8	SOIREE	FOOT-BALL CLUB	SALLE DES FETES
DIM 9			
MAR 11	FOIRE COMMERCIALE EXPOSITION STAND	CERCLE DE LA BUTINIERE PARTI COMMUNISTE	SALLE DES REUNIONS SALLE DES FETES
VEN 14	CONCOURS DE BELOTE	PARENTS D'ELEVES	SALLE DES FETES
SAM 15	SOIREE	COMITE DE JUMELAGE	SALLE DES FETES
DIM 16			
SAM 22			
DIM 23			
SAM 29	SOIREE BASKET	BASKET	CAVEAU
DIM 30			
DECEMBRE			
SAM 6			
DIM 7	LOTO	DONNEURS DE SANG	SALLE DES FETES
SAM 13	SOIREE	COLLEGE (classe de 3ème)	CAVEAU
DIM 14	LOTO	COMITE D'ENTRAIDE	SALLE DES FETES
MER 17	ARBRE DE NOEL	DONNEURS DE SANG	SALLE DES FETES
VEN 19	CINEMA	SOU DES ECOLES	SALLE DES FETES
SAM 20	ARBRE DE NOEL SOIREE (option)	SOU DES ECOLES COMITE CYCLISTE	SALLE DES FETES CAVEAU
DIM 21	TAROT (option)	COMITE CYCLISTE	SALLE DES FETES
SAM 27	SOIREE CHALLENGE CL. GRAND	CLIQUE DES SAPEURS-POMPIERS TENNIS CLUB	SALLE DES FETES
DIM 28	CHALLENGE CL. GRAND	TENNIS CLUB	

Les réunions du CERCLE DE LA BUTINIERE ont lieu le dernier JEUDI de chaque mois à SALLE DES FETES et le 2ème MARDI de chaque mois à la SALLE DES SOCIETES sauf en SEPTEMBRE.

Les réunions du COMITE D'ENTRAIDE ont lieu tous les premiers JEUDIS de chaque mois à la SALLE DES SOCIETES.

0=0=0=0=0=0

LA VIE ASSOCIATIVE

CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES ...

A l'issue de l'Assemblée Générale du 18 Septembre dernier, le Conseil de Parents d'Elèves de Villié-Morgon a procédé, lors de sa réunion de bureau du 18 octobre au renouvellement de ses dirigeants :

- Président : Jean-Claude LAUT
- Vice - Présidents : Christian RENOUVIER
Jacky LARGE
- Secrétaires : Madame Marie-Eliane MICHEL
Madame Nicole SAVOYE
- Trésoriers : Jean-Pierre CHEVALIER
: Michel RUET (de Morgon)

LE SOU DES ECOLES ?

UNE ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE QUI A DES PROJETS ...

Fidèle à sa vocation de société d'éducation populaire, conformément à ses statuts, le Sou des écoles a maintenu en 85-86 un certain nombre d'activités devenues traditionnelles.

Ainsi :

. une cinquantaine d'abonnés fréquentent régulièrement depuis des années le TNP, animé par Roger Planchon, et le TJA animé par Maurice Yendt. Le temps fort de cette saison sera certainement l'Avare créé au TNP prochainement;

. chaque mois une projection cinématographique en 35 m/m, permet aux Villiatons et amis du secteur, de voir, sur place mais dans d'excellentes conditions (grand écran et son de qualité) les films les plus récents;

. une trentaine de dames pratiquent la gymnastique d'entretien une fois par semaine sous la houlette dynamique de Mme PONT ou de Marie-Jo DUPRE;

. une trentaine d'enfants peuvent s'initier aux joies du judo, une fois par semaine également et prolonger l'action d'initiation que poursuit le Sou des écoles en dotant le CM2 de l'école de cours de judo, pendant le temps scolaire et gratuitement depuis plusieurs années.

Cette année, la mise en place du collège neuf, ouvre des possibilités nouvelles. Le Sou des écoles a mis en place des cours d'Anglais pour adultes, animés par un jeune couple d'enseignants anglais, qui s'adressent aux débutants ou aux meilleurs cherchant à se perfectionner, à raison de trois séances par semaine.

Le dernier projet du Sou des écoles, qui deviendra réalité aussitôt que le nano-réseau du collège sera complet, est bien sûr, d'ouvrir largement les cours d'informatique aux adultes qui souhaitent s'approcher des techniques modernes. Il faut dire que la superbe structure du collège, à ce niveau, permettra un travail efficace, dans un cadre agréable. Tous ceux qui sont intéressés par cette activité pourront se manifester dans les jours qui viennent. La presse les tiendra au courant du lancement des ateliers informatiques, qui, vraisemblablement, couvriront deux niveaux : les débutants d'une part, les perfectionnants d'autre part. Avis aux amateurs ...

Le Sou des Ecoles.

ECOLE PRIVEE MIXTE - ST-JOSEPH-EN-BEAUJOLAIS ...

L'année scolaire 84-85 s'est terminée avec le traditionnel voyage scolaire. Les enfants accompagnés de leurs parents ont visité à SAINT-CLAUDE dans le Jura, une fabrique de pipes et un atelier qui travaille la corne et l'ivoire. La journée s'est terminée à CHATILLON-sur-CHALARONNE.

Pour que l'école reste très vivante, les parents participent beaucoup et organisent des concours de belote, un bal au mois de mai et un concours de pétanque.

La fête de Noël, à Saint-Joseph, a réuni tous les parents et amis des enfants dans une ambiance amicale et chaleureuse.



COMITE D'ENTRAIDE ...

Le Comité d'Entraide a été fondé le 12 Février 1960 par un groupe de jeunes, "anciens d'A.F.N.", qui, ne voulant pas se cantonner au seul rôle d'Anciens Combattants, ont pensé "rempiler" pour, cette fois-ci, servir la cause des Anciens de la commune.

En effet, ce sont eux qui ont organisé le premier banquet des Anciens en 1964 où il y avait 20 participants, en 1985 : 140 convives. Ce sont eux encore qui ont pensé à rendre visite, chaque début d'année, aux Anciens, malades ou handicapés placés dans divers établissements de soins de la région. Bien entendu, des friandises sont offertes lors de ces visites.

A ce jour, ces traditions sont maintenues. L'équipe de départ s'est étoffée et ne comprend plus seulement que des Anciens d'A.F.N., en effet chaque bonne volonté est acceptée dans l'équipe (avis aux amateurs).

Pour assurer le financement de ces activités, le Comité d'Entraide dispose d'une subvention municipale, organise des lotos, assure une buvette pour la foire du 11 Novembre, assiste le Centre Culturel Associatif du Beaujolais pour la billetterie et les buvettes, bénéficie de dons divers et enfin pendant la belle saison d'avril à octobre chaque dimanche et jour férié, les petites voitures électriques font la joie des enfants dans le parc. Elles sont tenues par équipe de deux et par roulement. Seulement voilà, elles ne sont plus toutes jeunes et c'est un gros souci financier pour le Comité que de pourvoir à leur remplacement !

Il ne faudrait pas terminer ces propos sans rendre un hommage particulier aux épouses des membres du Comité car ce sont elles qui élaborent le menu du banquet, assument les corvées de pluches, préparent les plats, assurent le service et distribuent les sourires à tous et à chacun. N'oublions pas non plus les anciennes cuisinières Mesdames Cinquin et Grandjean qui ont officié aux fourneaux pendant de nombreuses années.

Le soir du banquet venu, chacun de nous est un peu fourbu, mais quelle joie d'avoir vu toutes ces têtes blanches souriantes, échangeant les souvenirs d'antan, ici ou là on remarque de solides coups de fourchette, puis après, conteurs d'histoires ou chanteurs ayant épuisé leur répertoire, chacun se quitte en se disant... à l'année prochaine.

Croyez bien que pour nous, l'équipe du Comité, elle est là, la récompense des efforts fournis et des heures consacrées à ce bénévolat.



ASSOCIATION DE PARENTS ...

Depuis plus d'un an, VILLIE-MORGON a sa halte-garderie qui, nous le rappelons, reçoit les enfants de trois mois à six ans. A ce jour, une quarantaine de familles a pu apprécier ses services.

L'Association de Parents doit vaincre bien des réticences afin de faire face aux charges de gestion. C'est ainsi que depuis l'ouverture, de nombreuses démarches ont été entreprises auprès des pouvoirs publics, de la M.S.A., de la C.A.F., du Conseil Général, ... etc ... pour l'obtention de subventions.

La halte-garderie fonctionne grâce à la participation demandée aux familles et l'aide de la municipalité. Une mince subvention lui a été accordée par le Conseil Général ainsi que par la Caisse d'Allocations Familiales pour les enfants ressortissants du régime général. La Mutualité Sociale Agricole refuse d'apporter son soutien pour les enfants du régime agricole, sous prétexte que ce serait la porte ouverte pour aider d'autres créations de garderies en milieu rural. La D.A.S.S. nous oblige à avoir deux personnes. N'ayant pas trouvé de bénévolat dans la commune, nous avons donc deux salaires à verser. De ce fait, il nous faut trouver environ 10.000 Frs par trimestre pour financer les charges.

L'Association de Parents tient à remercier toutes les personnes qui, depuis l'ouverture de la halte-garderie, ont apporté leur soutien, soit en donnant des jouets, des vêtements, couvertures, etc ... soit en réservant un bon accueil aux membres de l'Association lors de leur passage pour les cartes de membre d'honneur, soit en se déplaçant dans les diverses manifestations qui ont été organisées au profit de nos jeunes enfants.

Cette année encore, plusieurs activités se dérouleront dans la commune pour le maintien de ce service.

Les parents amenant leurs enfants peuvent faire part de leurs critiques ou de leur satisfaction soit en écrivant à l'Association de Parents, soit en déposant à la halte-garderie leurs remarques et suggestions afin d'améliorer l'encadrement des tout-petits. De même chacun peut venir rendre visite à la halte-garderie quand il le souhaite et nous rappelons que le bénévolat est accepté.

Nous renouvelons pour les personnes récemment installées dans la commune que la halte-garderie est ouverte chaque jour de 8 h à midi et de 13h30 à 18h30, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Son numéro de téléphone est le 74.69.13.22.

ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES ...

L'Association des Veuves Civiles de VILLIE-MORGON, reliée à la Fédération des Associations à Paris, groupe une vingtaine d'adhérentes.

Ses buts sont : Informer, défendre, aider.

Ce n'est pas un club de loisirs, mais la lutte anti-solitude existe, par des réunions amicales et des sorties ...

Responsable de section à Villié : Madame LAPIERRE
Tél. 74.04.23.89

à Morgon : Madame LACOQUE
tél. 74.04.23.50

Siège à LYON : 277 Rue Paul Bert - 69003 - Tél. 72.33.10.50.

ASSOCIATION DES FAMILLES ...

L'Association des Familles de Villié-Morgon, adhérente à la Fédération Départementale et à l'Union Nationale des associations familiales est l'une des 203 associations du Département du Rhône qui ont pour but la représentation et la défense de la famille, principalement à notre époque où le rôle de la famille dans la société est souvent mal compris ou méprisé.

Sur le plan local, notre petite équipe s'efforce de rendre service aux familles; nous souhaitons être encore plus utiles et accueillons toutes les suggestions et bonnes volontés.

Nos activités en 1985

SEANCES NATATION POUR ENFANTS : Comme chaque année, tous les mercredis de juillet et août, les enfants de Villié-Morgon qui le souhaitent ont pu participer à des cours de natation à la piscine de Belleville; répartis suivant leur niveau, les enfants passent ainsi un bon moment de détente où ils perfectionnent leurs talents, ou simplement s'initient à la natation. Les séances reprendront cette année, comme tous les ans et tous, adhérents ou non adhérents, peuvent s'y inscrire courant juin.

COURS DE COUTURE : Devant le succès remporté l'an dernier, nous avons ouvert un deuxième cours le lundi de 16h à 18h ; notre professeur, Mme Pinard de Beaujeu est disponible à toutes et l'ambiance est excellente. Les cours ont lieu tous les lundis après-midi à la salle des fêtes.

ATELIERS AVEC LE CERCLE DE LA BUTINIÈRE : Malheureusement, après un démarrage en flèche l'an dernier, le nombre des inscriptions cette année n'était pas suffisamment important et nous avons dû suspendre cette activité, en espérant toutefois la reprendre dans l'avenir. Nous remercions encore les personnes du cercle de la Butinière de leur gentillesse et de leur dévouement pour les enfants qui venaient les mercredis après-midi apprendre un peu de la "science des grands-mères".

VENTE DE FLEURS A L'OCCASION DE LA FETE DES MERES : sur la place de l'église, le dimanche matin, jour de la fête des mères.

CADEAUX DE NAISSANCE : au premier enfant de chaque famille villiatonne, nous offrons un cadeau de naissance et offrons aux parents la carte d'adhérents de notre association.

ABONNEMENT A DEUX REVUES DE CONSOMMATION : le début de l'abonnement a été repoussé à début 1986, mais à présent les personnes qui désirent se documenter sur tel ou tel sujet, pourront consulter les exemplaires de "50 millions de consommateurs" et de "Que choisir", chez Madame MICHEL, au Signable.

REMISE DE LA MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE : chaque année, le jour de la fête des mères, la médaille d'or, de bronze ou d'argent est remise à une mère de famille méritante.

CONFERENCES, CAUSERIES etc ... Cette année, nous avons eu en Mai une causerie sur les problèmes de consommation par un administrateur de la Fédération des Familles, et le 25 novembre une conférence sur l'éducation par Monsieur Yannick Bonnet, Président de la fédération des familles du Rhône. Cette conférence, organisée avec les autres associations des familles du secteur a réuni une centaine de personnes ; le débat qui a suivi a été très intéressant et animé. Nous espérons avoir dans l'avenir d'autres occasions d'aborder des sujets qui intéressent tous les parents.

Président d'honneur : Mr Jean BARITEL
Présidente : Madame Germaine BRISSON
Trésorier : Mr André MONNET
Secrétaire : Madame Marie-Antoinette PETIT

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL ...

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural, plus facilement appelée ADMR, vient d'avoir un an.

Elle devient de plus en plus connue, tant par la qualité des services qu'apporte l'Aide Familiale à toute famille se trouvant dans la nécessité de demander ses services, que par une première manifestation donnée par cette Association à la salle des fêtes de Villié-Morgon le 23 Novembre 1985 : les fanfares suisse et locale se sont partagés les succès de cette soirée au cours de laquelle les personnes venues des dix villages que couvre l'ADMR ont pu apprécier le remarquable dîner servi et l'assemblée nombreuse s'est retirée fort tard et fort satisfaite.

D'autres manifestations sont prévues, tant au théâtre qu'au cinéma pour les jeunes et au bal pour ceux qui aiment danser.

Nous apprenons que l'Aide Familiale va pouvoir emménager dans le local loué à la Municipalité par l'Association, et nous lui souhaitons une bonne installation.

Si vous désirez des renseignements complémentaires au sujet de cette Association, tout renseignement vous sera donné en mairie.

ASSOCIATION DES VOLONTAIRES DU SANG ...

DONNEZ VOTRE SANG - VOUS POUVEZ SAUVER UNE VIE !
.....

Slogan d'actualité face aux besoins de sang toujours plus importants et aux difficultés de recrutement de nouveaux donateurs.

Le don du sang est un acte de solidarité qui, de 18 à 60 ans, nous concerne tous.

Pour mieux échanger leurs idées, être plus efficaces dans la propagande, les donateurs qui le désirent sont regroupés en une amicale adhérente à l'Association Régionale des Volontaires du Sang de Lyon qui, par ses conseils et son aide, soutient leur action.

Votre association locale vous invite à participer nombreux aux collectes de 1986 qui auront lieu à la Salle des Fêtes les 5 mars, 21 mai, 20 août et 6 novembre.

UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES ...

- 1986 - L'Union Nationale des Retraités célèbre ses 40 ans de présence.

Cette Organisation, d'abord appelée "L'Union des Vieux Travailleurs" puis "L'Union des Vieux de France", a pour titre, à ce jour, "L'Union des Retraités et Personnes Agées"(U.N.R.P.A.), mais elle n'a pas changé de vocation, qui est celle de gagner par des actions propres à cette association, de meilleures conditions de vie, pour la fin d'une existence laborieuse.

La Section de VILLIE-MORGON se déclare d'accord avec le bureau national pour toutes les résolutions - reprenant les problèmes des personnes âgées - transmises aux ministres intéressés.

Si le but de notre Union est revendicatif, il ne faut pas pour autant négliger les loisirs. Les réunions sont d'heureux moments de rencontres amicales.

Le voyage en Camargue a connu un vif succès. 62 personnes ont apprécié la visite de cette vaste région bien particulière, pas assez connue ! ses jeux, courses de vachettes, etc ... ainsi que ses spécialités culinaires.

Que 1986 soit une bonne année pour nous tous et nos familles.

Pour le Bureau : L. BAILLY

COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC ...

La section rassemble 35 adhérents. Le calendrier 1985 a été le suivant :

- 4 Janvier : compte-rendu moral et financier de l'année écoulée, recouvrement des cotisations, vente de calendriers.
- 10 Juin : compte-rendu de l'assemblée générale des anciens prisonniers. La section était représentée par Mrs. P. Gauvineau, J.L. Matray, A. Vallory.
- 29 Juin : soirée grillades, préparées par les talentueux cuisiniers de l'équipe C.A.T.M. et animée par deux gentilles musiciennes : Carole et Catherine, ainsi que par Mr. F. Pitella. Retrouvailles des C.A.T.M., de leurs familles, et de quelques anciens prisonniers et combattants.
- 18 Septembre : le groupe compte ses écus. Il peut enfin prévoir l'acquisition d'un drapeau... Ouf ! C'est plus laborieux qu'il n'y paraît.
- 26 Novembre : élections. Il faut remplacer le Président Vallory, démissionnaire. Mr. Pierre Gauvineau lui succède. Mrs. P. Depardon et N. Prothery seront porte-drapeau.
- 4 Janvier : tirage des rois et reines d'un soir. Conteurs, chanteurs, danseurs sont réunis dans l'amitié. Que 1986 soit une année bonne pour tous.

COMITE DE JUMELAGE "LES AMIS DE SASBACHWALDEN" ...

Voyage d'été :

C'est tôt le matin du 20 Juillet que la Société des Cars MICHEL prenait à son bord une cinquantaine de participants au voyage organisé par le Comité de Jumelage.

Les soutes à bagages étaient bien remplies, de valises bien sûr, mais aussi de ce précieux nectar que d'aucuns apprécient et aiment à faire apprécier à l'étranger, et qui plus est, par les amis de Sasbachwalden. Vers 9 heures, un petit déjeuner substantiel était pris dans les environs de Dôle, puis nous arrivions aux portes de l'Allemagne où le repas de midi, préparé par les soins du Comité était dégusté par des participants, jeunes et moins jeunes, mais tous pleins de bonne humeur.

Nous étions attendus par une délégation des "Amis de Villié".

C'était alors une visite à la Cave Coopérative puis la répartition dans les chambres de l'HOTEL ATLAS, situé au pied de la Forêt Noire. Une réception organisée par nos amis nous rassemblait dans les bâtiments du ALT GOTT où chorale, groupe folklorique et Musik Kapelle nous enchantaient. Le lendemain, matinée libre, l'après-midi visite à la distillerie, un parcours dans la Forêt Noire et une nouvelle réception dans un village voisin, dans un ancien moulin. Nous nous séparions à l'issue de ces journées bien remplies.

Collecte des photos :

En vue de la constitution d'un album et d'une exposition pour le 20ème anniversaire du jumelage, il est à nouveau demandé aux personnes possédant des photos de toutes les manifestations ayant eu lieu entre les 2 communes jumelées, de bien vouloir les prêter afin que le Comité les fasse reproduire. Ces photos seront déposées à la Mairie dès maintenant et seront restituées à leurs propriétaires qui auront pris soin de noter leur nom au dos des photos.

" MORGON " VIVANT ...

Tout a commencé par quelques Morgonniers qui pensaient qu'une vie de quartier sympathique pouvait se développer à Morgon. Cette initiative s'étend peu à peu à l'ensemble du hameau et aux alentours et pourquoi pas aux Morgonniers d'origine qui ont immigré au loin, voire jusqu'à VILLIE.

Dans la tradition de convivialité morgonnaise qui a été illustrée dans le passé par des personnes comme Madame POULARD.

Temps fort pour Morgon, la vogue traditionnelle se déroulera le Dimanche 11 Mai 1986 : concert de la fanfare, apéritif, stands.

Autre projet qu'envisagent les Morgonniers : un jumelage avec les Mulins, entre INDEPENDANTISTES

UNE CHORALE POUR TOUS ...

C'est fait ! Une chorale est née. Sous l'égide de l'école de musique de la fanfare de Villié, et avec la participation de quelques fanatiques de la chanson, un petit groupe de chanteurs villiatons s'est constitué.

Le 18 Janvier, première leçon avec le maître de chorale, Mr. CHAMBART, professeur de solfège à l'école de musique. Les nouveaux choristes se proposent de continuer la tradition des chansons du terroir et d'étendre peut-être leur répertoire à des morceaux de musique plus nouveaux.

Si vous avez envie de faire vibrer vos cordes vocales, si vous souhaitez cultiver votre voix, rejoignez le groupe. Il se réunit chaque samedi de 14h à 15h15 à l'école publique. La salle de musique du nouveau collège sera mise à disposition à cet effet.

La chorale de Villié est ouverte à tous, grands-parents, parents, enfants. Une petite cotisation trimestrielle est demandée, pour aider à couvrir les frais.



LA VIE SPORTIVE

ENTENTE CYCLISTE BEAUJOLAISE ...

A L'aube d'une nouvelle saison, voici la présentation de l'E.C.B., nouveau Club qui a vu le jour en 1984.

Son Président est Marcel PARIAUD.

Ses sponsors sont : Le Crédit Agricole du Rhône - Les Etablissements DURAFROID et les cycles C.F.I.C..

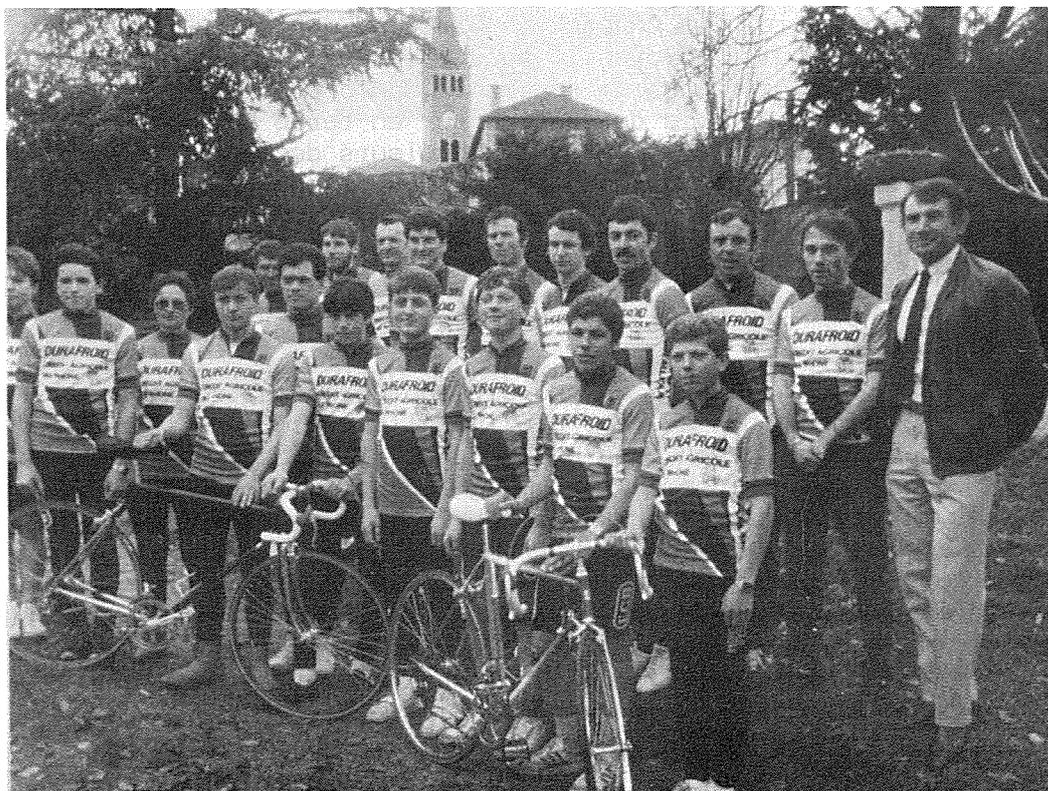
Voici la liste des coureurs pour la saison 1986 : BARITEL J.P. - BROSSE F. - BROCHETTE M. - CUZENARD M. - GRANDJEAN L. - MARQUETOUX J.L. - SADOT G. - LARGE R. - MUSY B. - PICARD B.- CHARVET D.- CHAVY Henri et Franck - COGNARD F. - ADOUARD J. - SADOT I. - DEBIZE M - DUPRE R - DURAND Paul. - JANCENELLE J - ROYER J.M. - BERTRAND L. - VUILLOT - LARGE H. - SEIGNERET H.

Mais la liste n'est pas close et les membres de l'E.C.B. se feront un plaisir d'accueillir de nouveaux dirigeants et de nouveaux coureurs (à partir de 13 ans).

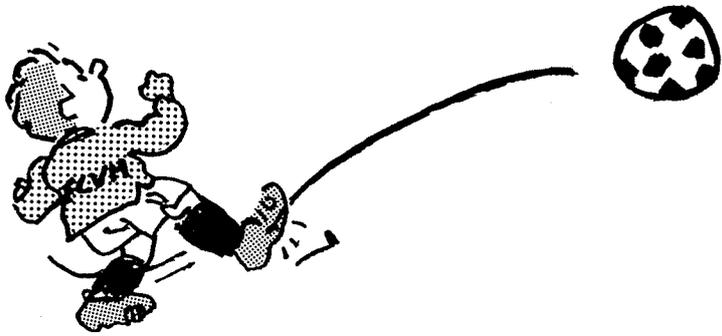
Le bilan de l'année 1985 est encourageant avec 16 victoires et 18 organisations de courses et 1 biathlon (vélo + course à pieds).

Supporters et amis du vélo, reprenez ces dates :

- 13 Avril : REGNIE (course réservée aux Juniors);
- 4 Mai : VILLIE-MORGON - Les Mulins (Vétérans et cadets);
- 11 Mai : JULIENAS (Vétérans et Minimes);
- 22 Juin : EMERINGES (Seniors 3e et 4e) ;
- 6 Juillet : DRACE (minimes, vétérans, cadets, seniors 3e et 4e);
- 20 Juillet : LANCIE (vétérans, juniors et seniors 1e, 2e et 3e);
- 25 Octobre : Gentlemen
- 20 Décembre: 2e Biathlon.



FOOTBALL - CLUB ...



En Juin 1984, le F.C.V.M. avait l'honneur de disputer le match inaugural du terrain de foot de SASBACHWALDEN (voir à ce sujet l'article paru dans un précédent bulletin municipal).

En Juin 1985, nous recevions pour un week-end, l'équipe de SASBACHWALDEN entourée de fervents supporters. Le car arriva le Vendredi soir avec une ponctualité qui faillit nous surprendre, tellement nous sommes habitués à cette vieille "demi-heure beaujolaise" ou à ce "y a pas le feu". Bref, nous les reçûmes à la Salle des Fêtes où un pot les attendait. Logeurs et visiteurs firent connaissance puis chacun alla poser son sac (Il nous faut remercier à ce sujet le Comité de Jumelage du précieux coup de main qu'il nous a donné pour loger ces 50 personnes). Ensuite, nous sommes allés dîner au restaurant "Le Morgon" dans une ambiance qui se fit graduellement de plus en plus chaleureuse pour se terminer par des "Ein Prosit .. Ein Prosit ...". Monsieur le Maire nous invita pour une dernière trinquée dans sa cave, puis, jugeant qu'il se faisait tard tout le monde décida de rentrer. Seulement voilà, le chauffeur du car, considérant que son service était terminé, était déjà reparti ! Décidemment cette discipline d'Outre-Rhin nous surprendra toujours !

Le samedi matin était réservé pour la visite des caveaux, ceci afin d'effectuer un travail de sape dans le but évident de couper les jambes de nos futurs adversaires pour le match de l'après-midi (opération qui s'avéra très fructueuse par la suite). Nos invités déjeunèrent à l'Auberge de Régnié et se montrèrent repus en arrivant au terrain de Corcelles vers les 15 heures.

Très vite les équipes se préparèrent et firent leur entrée sur le terrain avec tout le protocole nécessaire : présentation au nombreux public, échange des cadeaux : chaque joueur du F.C.V.M. reçut de son vis-à-vis allemand une magnifique chope de bière en verre plus un pack de bières. Le club de Villié-Morgon reçut en outre, deux tonneaux (ne voyez là aucun vilain jeu de mots !) de 30 litres de bière chacun de quoi arroser tout un régiment. Non content de tout cela et peut-être parce qu'ils avaient été ravis de leur séjour en terre beaujolaise, ils nous envoyèrent par la suite tout un équipement aux couleurs de leur club, c'est-à-dire 13 maillots, 13 shorts, 13 paires de chaussettes (13 .. quel bonheur) et des ballons. Bref, le protocole terminé, on passa à la rencontre proprement dite. Quoiqu' équilibré en début de partie, ce match bascula en faveur des locaux en deuxième mi-temps. Malgré une vaillante résistance, les visiteurs succombèrent aux petits canons de la veille et du matin; le coup de sifflet final intervint sur le score de 4 à 1 en faveur du F.C.V.M. . Ouf !

L'honneur ainsi sauvé, on pouvait apprécier la troisième mi-temps à sa juste valeur. Tables et bancs avaient été installés à côté du terrain. Bébert nous avait préparé un petit cochon à la broche dont il maîtrise parfaitement la préparation. Le repas, bien évidemment accompagné d'un généreux Beaujolais, se déroula dans une ambiance extra ! Petit à petit la nuit tombait. L'ami Paulo se décida à allumer ses amplis afin que le bal commence sur un parquet dont la démesure n'avait d'égale que la joie du moment. La soirée se poursuivit fort tard (fort tôt!!) et ce sont des Allemands enchantés qui revinrent chez leur logeur bien fatigués tout de même. Il faut préciser à cet effet qu'environ 300 bouteilles ont été délestées de leur contenu d'où la relation de cause à effet

Quelques heures plus tard, nous nous retrouvâmes tous vers midi le dimanche, dans la salle du caveau où, une fois n'est pas coutume, le Kir était à l'honneur. Nos amis Allemands semblaient l'apprécier, puisque les fatigues de la veille ne se voyaient plus. Ils repartaient de plus belle. Nous remercions la municipalité et le Comité de Jumelage qui leur offrirent deux repas (Relais des Caveaux et Auberge de Régnié), sachant que tous les autres repas étaient à la charge du F.C.V.M.



L'après-midi nous donna l'occasion d'aller faire un tour à la fête scolaire puis, en fin d'après-midi, nous sommes montés dîner à l'Auberge de Saint-Jacques-des-Arrêts où nous avons été fort bien reçus vu que nous étions une centaine de personnes.

Et puis vint le lundi matin où nos Allemands devaient s'en retourner. Tout le monde s'était donné rendez-vous sur la place : on prit encore quelques photos, on but encore un bon coup ensemble et il fallut malheureusement se résigner à se quitter. Le car repartit avec la même ponctualité qu'il était arrivé...

Et voilà comment se terminent les belles histoires, mais ici pas de fée avec sa baguette magique pour tout organiser, simplement des gens solidaires animés du même esprit d'équipe pour réussir.

Puissions-nous toujours garder cette mentalité-là !
A quand la "chope reine" ... euh ... la prochaine ? ...

"Un de ceux qui pourront dire:j'y étais"

TENNIS - CLUB ...

Le Tennis-Club VILLIE-MORGON, à l'issue d'une année 85 bien remplie, vous invite à partager quelques minutes de lecture sportive en sa compagnie.

Poursuivant l'effort amorcé depuis quelques saisons, l'école de tennis, qui s'adresse aux enfants de 7 à 14 ans, fonctionne sans interruption pendant la période scolaire. Il est à noter que, malgré l'éloignement des lieux de compétition pour ces jeunes joueurs (beaucoup de choses restent à faire dans ce domaine en Beaujolais) trois d'entre eux sont classés, fin 85, en 4e série : Sophie THEVENET 30/1 - Jean-Paul BERGERON 30/2 - Christophe BERROD 30/3.

Quant aux poussins, nés en 1976, ils en ont profité pour disputer leurs premiers tournois - Un grand merci aux parents qui n'hésitent pas à faire des déplacements répétés et sans qui le travail fourni aux entraînements ne servirait à rien.

La 1ère édition officielle du tournoi "Benjamin", organisé par le T.C.V.M. donnait l'occasion à nos joueurs de se frotter à de bons adversaires, et à l'issue de trois journées bien remplies, BOUANICHE du T.C. La Pape l'emportait sur GUIMET de Trévoux.

Les adultes du club ne restaient pas inactifs pendant cette saison puisque, l'équipe senior masculine, récompensant l'excellent travail accompli par l'entraîneur Bernard Mathon, terminait pour sa première année d'existence, seconde de sa Poule en 2e série, seulement devancée par l'A.L. MIONS - Les montées au classement de nos chefs de file, laissent augurer d'une cuvée 86 toute aussi bonne. Les nombreux tournois adultes se déroulant dans notre région ont permis à nos éléments de progresser dans la hiérarchie : Trois situés en 3e série et Six pour la 4e.

Afin de ne pas oublier ceux qui conçoivent le tennis comme un loisir, le T.C.V.M. organisait son traditionnel tournoi interne, ouvert aux joueurs de tous niveaux. Après deux belles journées, la jeunesse de Sophie THEVENET chez les dames, et la condition physique de Laurent BERGERON pour la troisième fois chez les hommes, faisaient la différence. En clôture de cette année 85, le challenge Claude GRAND, disputé suivant la formule double mixte permettait au duo Noëlle PASSOT - Laurent BERGERON de succéder à Monique BOREAS - Paul BERGERON, vainqueurs des deux précédentes éditions.

Soulignons le très bon esprit amical des dix équipes engagées, tout-à-fait conforme au désir exprimé par les organisateurs. L'année nouvelle sera toute aussi riche en événements sportifs, car aux activités citées, viendront s'ajouter les débuts de l'équipe senior féminine ainsi qu'un tournoi officiel minime.

BONNE ANNEE SPORTIVE.

LES AMIS DE LA MORCILLE ...

Les amis de la Morcille (société réservée aux Villiatons) rappellent qu'ils pêchent la truite de Mars à Septembre, dans la rivière susdite qui vient de Saint-Joseph, traverse les vignobles de la Commune pour aller grossir l'Ardières à Pizay ... Les adhérents ont toujours de bons résultats !

Pour tous renseignements complémentaires : Contacter le Président Daniel DUTHEL.

COMITE CYCLISTE ...

Le COMITE CYCLISTE vous présente le programme de ses activités pour l'année 1986. Pas de trêve hivernale pour le Comité Cycliste puisqu'après son concours de tarots du 22 décembre 1985 il commence l'année 1986 par son assemblée générale (le 9 Janvier) suivie d'un amical mâchon beaujolais.

L'habituel Bal des Couples a été remplacé pour cette année par un concours de tarots.

Programme du Comité pour l'année 1986 :

- 16 Février : Concours de tarots à la Salle des Fêtes;
 - 4 Mai : Aux Mulins, deux courses :
 - . Cadets : Prix de la Commune Libre des Mulins (Souvenir Antoine Chavy).
 - . Vétérans /Cyclo-Sportifs : Prix Durafruid.
 - 9 août : Traditionnel Grand Prix (Souvenir Christian Bulliat) patronné par le Cru Morgon - réservé aux 1ère, 2e catégories et ex-pros.
 - 23 Août : Concours de pétanque.
- Et peut-être un bal en fin d'année.

Après l'Assemblée Générale, voici la composition du bureau :

- . Président : Roger DUPRE.
- . Secrétaires : J.P. BARITEL et L. DESCAILLOT.
- . Membres : J.L. BRUN - N. BULLIAT - J. MANIN - P. GIRARD - G. BULLIAT - M. GAROD - A. BARATIN - J. VIONNET - J.P. GRAVALLON - G. MELETON - R. PETIT - B. GONIN - M. GAGET - S. PETIT - M. GUTTY.



SERVICES et INFORMATIONS

HORAIRE DES CARS :

MARCHE DE BELLEVILLE : (Le mardi) - Cars PLANCHE (tél. 74.65.25.92)

DEPART VILLIE-MORGON "Le Bourg"	8h 30	Arrivée BELLEVILLE	9h 05
DEPART BELLEVILLE	11h 30	Arrivée VILLIE	12h 05

MARCHE DE VILLEFRANCHE : (tous les lundis non fériés) - Cars MAISONNEUVE
(tél. 74.66.32.66)

Aller : DEPART de VILLIE "Le Bourg" 8h 30
Départ du Lieu-dit "Morgon" 8h 35

Retour : Arrivée à Morgon 12h 30
Arrivée à Villié 12h 35



LIGNE RÉGULIÈRE "BEAUJEU-MACON" - "MACON-BEAUJEU"

DEPART	BEAUJEU	6h 30	13h)	
ARRIVEE	VILLIE-MORGON	6h 47	13h 18)	
ARRIVEE	MACON	7h 45	14h 20)	
)	tous les jours
)	ouvrables
DEPART	MACON	17h 55)	
ARRIVEE	VILLIE-MORGON	18h 52)	
ARRIVEE	BEAUJEU	19h 10)	
DEPART	MACON	11h 00)	
ARRIVEE	VILLIE-MORGON	12h 06)	tous les samedis
ARRIVEE	BEAUJEU	12h 22)	ouvrables

RAMASSAGE DU VERRE :

pour des raisons de commodité, les deux conteneurs destinés à recevoir le verre usagé, ont été déplacés et sont installés sur le parking du cimetière.

Nous rappelons que le produit de cette collecte est destiné à la lutte contre le cancer.

TARIFS DE LA SALLE DES FETES : à compter du 1er Mars 1986 :

- POUR LES MARIAGES ET LES SOIREEES PRIVEES réservées aux organisations locales :
 - 216 frs. la première partie
 - 432 frs. la deuxième partie
 - 648 frs. la totalité
- POUR LES BALS PUBLICS réservés aux organisations locales : 567 frs.

HMMM! LES TARIFS

**4000 adresses
utiles**



Le Syndicat de la Région Beaujeu-Monsols, qui est une antenne locale du Centre Régional d'Information Jeunesse, est devenu depuis le 1er Janvier point de vente des CARTES JEUNES.

Ces cartes, accessibles à tous les jeunes de moins de 26 ans, offrent de nombreux avantages pour les loisirs, la mode, les sports, la culture, les auto-écoles...

Comment se les procurer ? Il faut une pièce d'identité, une photo d'identité et 50 Frs. La demande est à faire au CRIJ du Lyonnais, ou, plus localement donc, au Syndicat de la Région Beaujeu-Monsols, Maison de Pays, 69430 Beaujeu - Téléphone : 74.69.20.56.

Les commerçants acceptant de faire des réductions aux détenteurs de cartes jeunes, peuvent se renseigner auprès du Syndicat de la Région Beaujeu-Monsols. Ils pourront être inscrits gratuitement dans les guides distribués à tous les jeunes possédant cette carte.

AMELIORATION DE L'HABITAT :

des permanences sont organisées à la MAISON DE PAYS de BEAUJEU (Tél. 74.69.20.56) par :

- LE P.A.C.T. DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE : pour l'information sur les aides financières pour l'amélioration de l'habitat, en faveur des personnes âgées, retraités, handicapés, cas sociaux, en commune urbaine et rurale.
- ET PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT RURAL DU RHONE : pour l'information sur l'amélioration de l'habitat : financement, prime, anah, APL, subventions, prêt, allocation logement, etc,...

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES

DU CANTON DE BEAUJEU

Soucieuse d'apporter aux personnes âgées les services d'un maintien à domicile le plus complet possible, l'Association du Canton de Beaujeu ajoute à son service d'aide-ménagère et à son service de soins à domicile, un service de garde, de jour et de nuit.

Pour l'obtenir et afin d'étudier chaque cas en particulier avec toute l'attention nécessaire, on peut s'adresser aux correspondants de l'association dans chaque commune, ou à la mairie, ou bien en téléphonant à la responsable du service à Beaujeu au numéro de téléphone suivant : 74.04.80.60

ETAT CIVIL 1985

NAISSANCES

LARGE Rémi	30 Janvier	1985
PIGNARD Benjamin	18 Février	1985
PASSOT Guillaume	3 Mars	1985
PRESUMEY Maxime Jean Lucien	4 Mars	1985
MERLE Christelle	17 Mars	1985
CHAMBON Sébastien	18 Mars	1985
DUTHEL Aurélie Suzy	24 Avril	1985
LAPLACE Guillaume	24 avril	1985
CONDEMINE Sandy Arlette Lucie	15 Mai	1985
PASSOT Benoit Frédéric	4 Juin	1985
METRAS Julie	6 Juin	1985
DOMINGUEZ-GARCIA Lionel	2 Juillet	1985
GAY Elodie Sylvie	24 Aout	1985
DAUTUN Pauline	16 Octobre	1985
GAUER Lydie	6 Novembre	1985
BOULAND Mélanie	28 Novembre	1985
CHANUDET Pierre	22 Décembre	1985

MARIAGES

DESPERRIER Jean-Michel et LAMURE Chantal	19 Janvier	1985
BOULAND Daniel et MENICHON Edith	9 Février	1985
AUFRANC Alain Henri et ROBERT Isabelle	27 Avril	1985
NILLON Gérard et LATHUILLIERE Monique Gisèle	4 Mai	1985
VINIÈRE Christian Victor et GONIN Sylvie Catherine	22 Juin	1985
BRUNET Patrick et LACOUTURE Nathalie	29 Juin	1985
THEVENET Guy et PETIT Christine	13 Juillet	1985
POUYAUD Guy et LARGE Sylvie	3 Aout	1985
FOILLARD Régis et POLLET Mireille	24 Aout	1985
GIBAUD Eric et PACCOUD Martine	26 Octobre	1985

DECES

Mme DESVIGNES née POMMIER Thérèse Jeanne Josèphe	1er Janvier 1985
Mme Vve LARGE née JAMBON Jeanne	17 Janvier 1985
Mme Vve FRANC née FOUGERAS Marie Victorine	6 Février 1985
Mme Vve BESSON née NICOD Marguerite Gabrielle	12 Février 1985
Mr SERVIGNAT Camille Jean	18 Mars 1985
Mme Vve DUCROUX née PATISSIER Lucie Rosalie	3 Avril 1985
Mme SERVAGE née CHEMARIN Laurence Paulette	15 Avril 1985
Mr SORNAY Jean	19 Mai 1985
Mr PECHOUX Daniel	6 Juin 1985
Mr BOULAND Gilles	9 Juin 1985
Mme Vve CONDEMINE née CHATAGNER Marcelle Antoinette	20 Octobre 1985
Mme Vve BESSON née LARDET Maria	20 Octobre 1985
Mr BOUVIER Henri Auguste	25 Octobre 1985
Mme MARTIN Denise Léonie	24 Novembre 1985
Melle GRISARD Marie	28 Novembre 1985
Mr PETIT Bernard Louis	18 Décembre 1985
Mme Vve TRIBOLLET née LOUIS Marie Germaine	22 Décembre 1985
Mme FOREST née CHEMARIN Colette	23 Décembre 1985

Chantons . . . Villié - Morgon

I

VILLIE-MORGON, permets que je te chante,
Toi qui produis la vigne et le raisin,
Et ne crains pas que ma voix soit méchante
Pour ton doux sol où ruisselle le vin.
Pour donner bon comme en grande abondance,
A toi, nul lieu, je ne comparerais,
VILLIE-MORGON, n'est-ce pas l'espérance
Des crus choisis du riant Beaujolais ?

II

Mais voyez-vous aux flans de la colline,
Se dessiner notre bourg gracieux ?
A son aspect, doucement je m'incline,
Là, pour nos coeurs, tout est si précieux.
L'octogénaire y songe à son bel âge,
Tout Villiaton y ressent du bonheur,
Reçois VILLIE, reçois ici l'hommage
De mon amour, de mes vœux, de mon coeur.

III

Voici Morgon, doux lieu qu'au loin l'on chante
Pour ses nectars vraiment délicieux,
Voici, voici la colline charmante
Qui nous fournit ce breuvage des cieux.
O sol fécond, ô site incomparable
Peut-on goûter tes vins sans t'admirer ?
En savourant leur parfum délectable,
Chantons MORGON qui sut nous attirer.

IV

Chantons aussi les crus de Corcelette,
Ceux des Versauds, propres à nous verser
Les bons Doubys, qu'une carte incomplète
Et aucun prix, ne consent à laisser.
Chantons aussi les Marcelins qu'on aime
Les Saint-Joseph, de charmants petits bleus
Les clairs Vermont, j'en nomme dix, plus même,
Car tous nos vins sont francs et capiteux.

V

Mais au sortir de la cuve écumante,
Sort tout brillant le vin couleur de feu
A son aspect, le coeur bat, la voix chante,
C'est du Morgon, amis, buvons un peu.
Ah, quel parfum, quel goût, quelle finesse,
Goûtons encore nos suaves produits,
Mais doucement, imprudente jeunesse,
Par leurs attraits, combien furent séduits.

VI

VILLIE-MORGON, de beaux pays t'entourent,
Formant pour toi la couronne d'honneur,
Leurs vins aussi justement se savourent,
Nous le dirons avec force et bonheur.
De nous vanter, n'ayant pas la folie,
Nul, hors de nous, ne cueille le MORGON,
Et MORGON vaut Brouilly comme Fleurie,
O Beaujolais, tu donnes le vin bon.

Handwritten musical score for guitar on a single staff. The score consists of eight lines of music. The first line is a treble clef with a key signature of one flat (B-flat) and a 3/4 time signature. The music is written in a simple, folk-like style with many beamed eighth and sixteenth notes. There are several '+' signs below the staff, likely indicating fret positions. The word 'REFRAIN' is written above the fifth line of music. The score ends with a double bar line and repeat dots.

REFRAIN

SALUT TERRE CHERIE
 SALUT, VILLIE-MORGON
 TU DONNES LE VIN BON,
 QUI FAIT CHERIR LA VIE,

HONNEUR DU BEAUJOLAIS
 SA RICHESSE ET SA GLOIRE
 GRACE A TOI, L'ON PEUT BOIRE
 LE VIN FERME AU PALAIS,